



Communiqué de presse

22 août 2011

Le directeur de la nouvelle Commission de haute surveillance a été désigné

Manfred Hüsler sera le premier directeur de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. A la tête du secrétariat de la commission, il sera responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la haute surveillance du 2^e pilier à partir du 1^{er} janvier 2012.

Manfred Hüsler, âgé de 50 ans, est originaire d'Egerkingen dans le canton de Soleure et père de deux enfants. Il a étudié le droit à l'Université de Berne et a une grande expérience de l'administration fédérale et de la surveillance. Il a été actif dans la surveillance de l'assurance depuis 1996 à l'Office fédéral des assurances privées (OFAP), y devenant chef d'équipe, chef de domaine, puis vice-directeur. Depuis 2009, il travaille au Secrétariat général de la surveillance des marchés financiers (FINMA), où il est responsable des affaires politiques.

Manfred Hüsler a été membre de la commission d'experts qui a préparé la réforme structurelle de la prévoyance professionnelle, dont est issue la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS). Indépendante de l'administration, la CHS sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2012. Elle aura pour tâche de définir et de faire appliquer des normes garantissant l'uniformité de la surveillance du 2^e pilier.

Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle

Renseignements : Pierre Triponez
031 322 48 22
Président de la CHS